



Colloque international

COMMERCE DU FUTUR, FUTURS DU COMMERCE



LE HAVRE - 30, 31 MAI ET 1ER JUIN 2018

Session 5

LOGISTIQUE URBAINE ET COMMERCE : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES PRATIQUES

Animateurs

DABLANC Laetitia - Directeur de recherche - Economie - IFSTTAR DEPREZ Samuel - MCF - Géographie - Université Le Havre Normandie

Un évènement soutenu par :





















LA DIFFICILE ORGANISATION LOGISTIQUE DES ESPACES URBAINS PIÉTONS ; L'EXEMPLE DE BRUXELLES

Alix Sotiaux Mathieu Strale Université Libre de Bruxelles - IGEAT



Contexte et problématique

De **nombreuses villes** européennes et mondiales optent pour un réaménagement des espaces urbains centraux en vue **d'y limiter, voire supprimer la circulation automobile**. Ces espaces ont souvent une valeur patrimoniale, touristique et commerciale importante.

En conséquence, se posent des questions d'accès et d'organisation des flux destinés ou en provenance des commerces qui y sont localisés.

Si la reconfiguration commerciale des espaces piétonnisés, à la suite de l'évolution du chaland et des coûts du foncier est de mieux en mieux documentée, les problématiques logistiques posées par ces réaménagements restent peu éclairées.

Pourtant, elles participent sans doute aussi à l'évolution du tissu commercial de ces espaces, certaines activités s'adaptant mieux que d'autres. Dès lors, de nombreuses villes tentent d'adapter leurs aménagements piétons pour garantir l'accès logistique, avec un succès variable.

Zone d'étude et méthodologie

Dans ce cadre, le cas bruxellois est particulièrement intéressant à plus d'un titre. L'espace piéton central bruxellois a en effet vu sa superficie doubler à l'été 2015, pour couvrir aussi bien l'hypercentre historique que des espaces tertiaires et commerciaux majeurs et un ancien axe routier traversant de de la ville.

Pour tenter de répondre à ces enjeux, et en particulier **d'organiser au mieux les livraisons** des du centre piéton, une **enquête**, menant à **400 relevés**, a été menée auprès des commerçants et autres établissements tertiaires au cours de l'été 2016. L'enquête était **commanditée par les pouvoirs publics bruxellois**.

L'enquête a veillé à scinder ces relevés selon l'activité des commerces, mais aussi leur situation dans l'espace piéton et leur mode d'organisation (franchises, succursales, indépendants).

L'enquête comportait trois volets:

- 1. État des lieux de l'organisation des livraisons et de leur volume
- 2. Appréciation passée, actuelle et future de la situation des livraisons
- 3. Evaluation de l'intérêt vis-à-vis de solutions logistiques « alternatives »

Le piétonnier à Bruxelles: un projet de reconfiguration du centre-ville

Le projet d'extension de la zone piétonne centrale bruxelloise ambitionne de transformer le centre-ville: réduire la circulation de transit, reconfigurer et créer de nouveaux espaces publics, rendre le centre-ville plus attractif pour le public extérieur, développer l'offre touristique et commerciale.



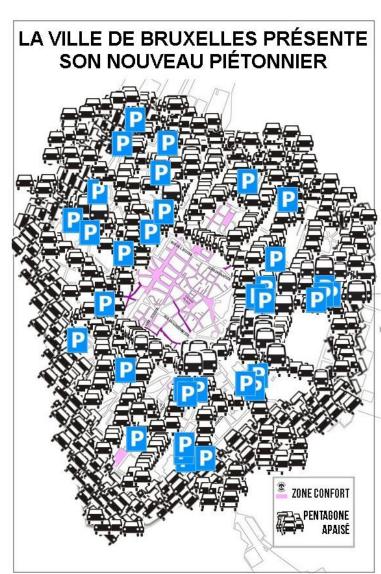
Un contexte bruxellois complexe, illustrant les rapports de force urbains

L'extension de l'espace piéton central bruxellois a suscité de nombreuses protestations, des habitants, d'associations de quartiers et de commerçants, de politiques, de clubs patronaux ou

d'automobilistes.







Des faits aggravants

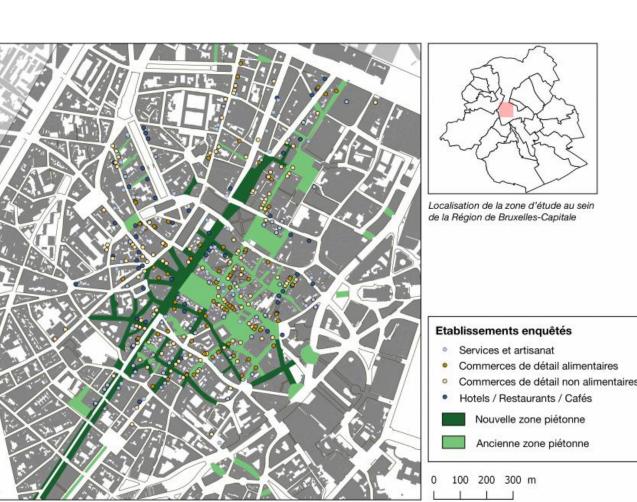
L'impréparation du projet, des conflits judiciaires, la structure institutionnelle belge et bruxelloise et les attentats de Bruxelles ont **encore aggravé le ressenti et la situation du projet de piétonnier**, en retardant les aménagements et en portant un coup sévère au chiffre

d'affaires des commerçants.



La zone d'étude et les établissements relevés.

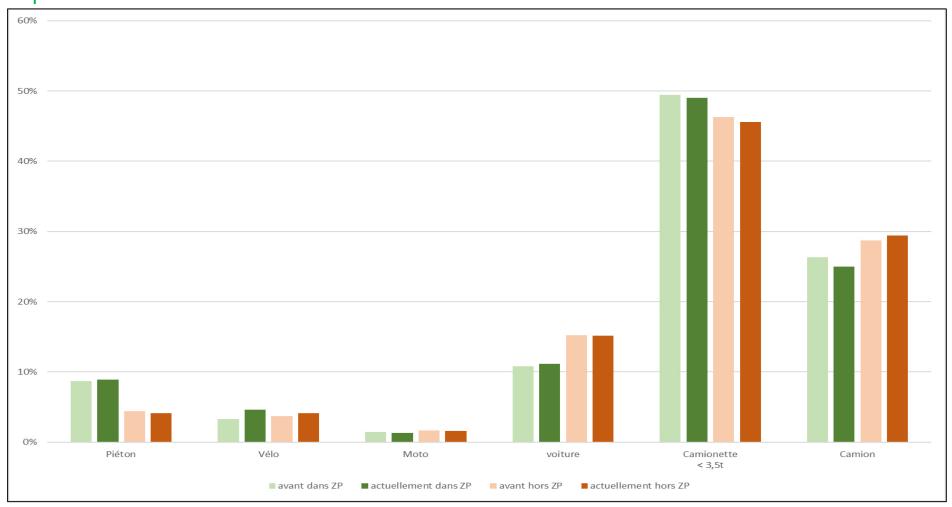
Un **échantillon** veillant à couvrir **l'ancienne** et la **nouvelle zone piétonne** et leurs abords ainsi qu'à être **représentatif du tissu économique et commercia**l, tout en ayant un nombre suffisant d'observations par catégorie. 400 acteurs ont été interrogés, sur 2900 établissements dont 1800 détaillants.



	Catégorie	Nombre d'enquêtes réalisées
	supermarché	10
	boucherie, poissonnerie	7
	commerce de meubles	24
	pharmacie	18
	succursales de banques	12
	librairies-papèteries	29
	vente en gros	7
	boulangerie-pâtisserie	27
	produit d'épicerie	34
	vêtement de détail	46
	artisanat	19
S	HORECA	50
	tertiaire administration et artisanat léger	47
_	bijoux et soin de la personne	70
	total	400

Des livraisons essentiellement motorisées et dominées par l'usage de véhicules utilitaires légers. L'extension de la zone piétonne a eu peu d'impacts sur la répartition modale.

Répartition modale des livraisons



Des **volumes de livraisons** présentant de **grands écarts**, selon le type d'établissement, sa taille et son organisation logistique:

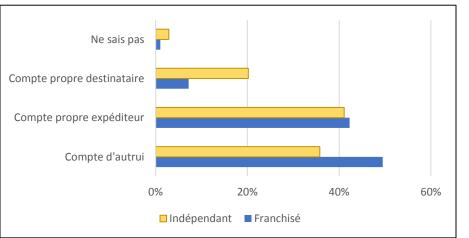
- Opposition entre petits ou grands sites
- Opposition entre logistique intégrée ou organisée sur base individuelle
- Opposition entre faible ou forte rotation des marchandises

Nombre moyen de livraisons hebdomadaires par établissement

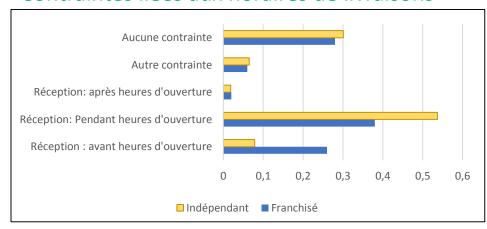
Catégories	Piéton	Vélo	Moto	Voiture	Camionnette	Camion
supermarché	0,00	0,00	0,00	0,00	6,85	6,80
boucherie	0,00	0,00	0,60	1,20	1,90	0,80
meubles	0,17	0,00	0,00	0,50	1,98	2,14
pharmacie	0,81	0,81	0,00	0,81	15,16	0,38
banque	0,70	0,25	0,00	1,20	3,65	0,40
librairie	0,15	0,13	0,00	1,60	6,92	1,58
vente en gros	0,00	0,00	0,00	1,40	1,90	1,80
boulangerie	0,23	0,46	1,69	1,17	1,69	1,17
épicerie	0,03	0,05	0,00	1,51	2,52	0,94
vêtements	0,19	0,05	0,00	0,07	1,41	1,26
artisanat	0,00	0,00	0,07	0,43	3,00	0,91
HORECA	0,02	0,30	0,15	0,45	4,52	1,90
administration	0,27	0,07	0,10	0,55	3,22	2,35
soin de la personne	0,39	0,03	0,23	2,33	2,33	0,39

Des **organisations et contraintes logistiques** fonction du type d'établissement mais aussi du type de structure commerciale.

Mode d'acheminement des livraisons



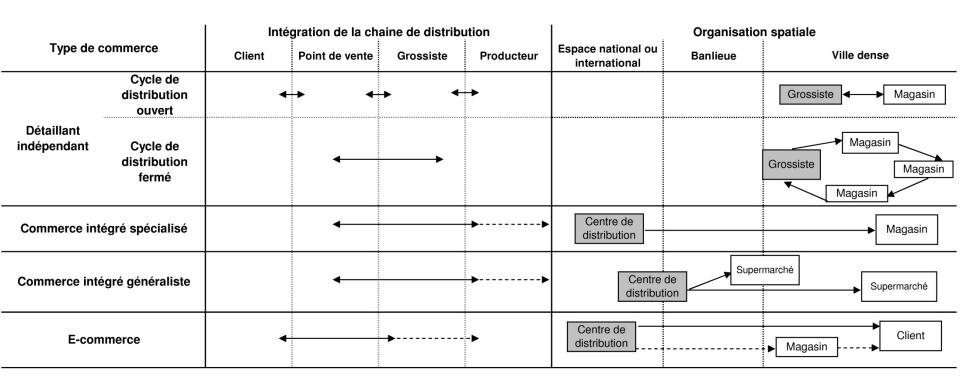
Contraintes liées aux horaires de livraisons



Contraintes liées aux types de marchandises acheminées ou expédiées

catégorie	Marchandise de Ivaleur	Frais/surgelé	Volumineux/lourd	Autre ® contrainte	Aucune®contrainte
boucherie, poissonnerie	0%	57%	14%	0%	29%
supermarchés	0%	53%	33%	0%	13%
HORECA®	4%	49%	28%	3%	17%
pharmacie:	13%	38%	21%	13%	17%
ventelen@ros0	9%	27%	27%	18%	18%
boulangerie pâtisserie 2	6%	24%	29%	3%	38%
produit d'épicerie	9%	23%	21%	2%	44%
succursales@de@banques@	47%	13%	13%	0%	27%
artisanat団	16%	11%	47%	0%	26%
tertiaire@administration@t@rt	5%	10%	23%	8%	54%
bijouxætßoin@de@a@personne@	24%	5%	17%	1%	53%
commerceIdeImeublesI	26%	3%	43%	9%	20%
librairies@apeteries@	13%	3%	42%	0%	42%
vêtementIdeIdétailI	8%	0%	14%	4%	74%

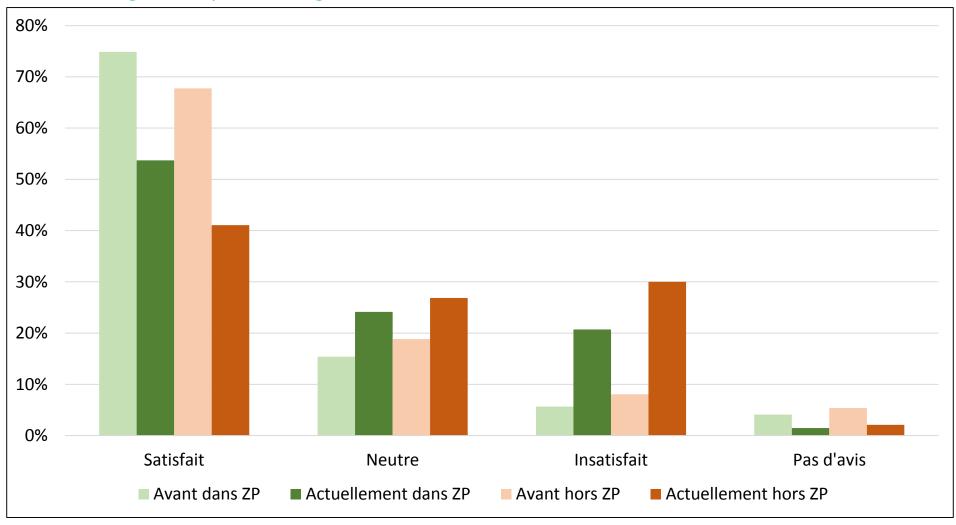
En toile de fond se retrouve les structures organisationnelles et spatiales différenciées des commerces de détail.



Deuxièmes résultats: l'état de satisfaction quant à la situation logistique

A priori, un taux de satisfaction relativement bon dans et autour de la zone piétonne, bien qu'en forte baisse depuis son extension.

Satisfaction globale quant à l'organisation des livraisons



Deuxièmes résultats: l'état de satisfaction quant à la situation logistique

Des attentes et ressentis communs:

- Le flou et le manque de communication en période de travaux et de reconfiguration
- Le manque d'espaces de livraisons et de contrôle de ces espaces
- Le manque de flexibilité des règlementations et aménagements, rendant les imprévus compliqués à gérer
- Le manque de prise en compte des mutations actuelles de l'organisation commerciale et logistique: multiplication des livraisons et retours vers/depuis les clients, à toute heure de la journée, développement du commerce en ligne...

Des attentes et ressentis différents en fonction des acteurs:

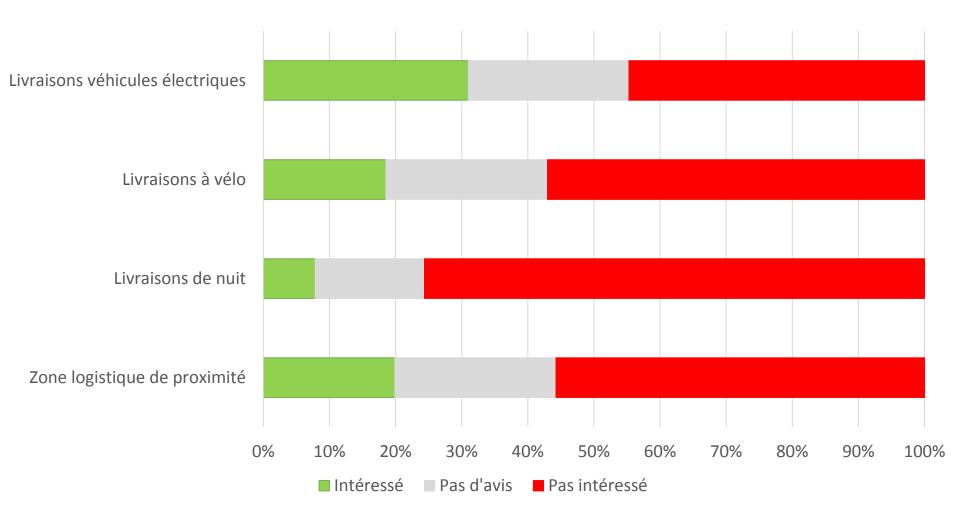
- Heures de livraisons: tardives pour la restauration, en général pendant les heures d'ouverture pour les autres, sauf pour les franchisés.
- Une intégration plus simple des contraintes de l'espace piéton par les franchises et le commerce non-alimentaire d'enseignes.
- Une pression accrue sur les commerces générant d'importants volumes de marchandises ou des trajets fréquents.

En général, l'impression de ne pas être entendus et compris par les autorités et servir de population test pour les aménagements proposés.

Troisièmes résultats: l'évaluation d'alternatives logistiques

A priori, un très faible intérêt pour les « solutions » logistiques proposées par le commanditaire de l'enquête, qui cache différentes réalités.

Evaluation des alternatives logistiques



Troisièmes résultats: l'évaluation d'alternatives logistiques

En complément des solutions proposées, les enquêtés ont pu suggérer d'autres solutions logistiques.

Celles-ci sont souvent très pragmatiques et visent à résoudre des enjeux pratiques actuels :

- Services de réparation
- Service de livraison/coursiers agréé pouvant accéder à la zone
- Quais mis en commun
- Meilleure communication
- Espaces dédiés à la chaine du froid
- ..

Est aussi mise en exergue la nécessité de réduire au mieux les périodes d'incertitudes, de perturbations ou de chantiers et de communiquer.

Conclusions: au-delà de l'enquête, quelles pistes de réflexions?

De cette enquête ressortent différents enseignements plus généraux quant à la logistique du commerce et sa régulation.

En premier lieu, apparaissent les **logiques et modes d'action et de pensées différents des pouvoirs publics et des commerçants**: court terme et basée sur la rentabilité individuelle pour les commerçants, moyen/long terme et avec une ambition (plus) collective pour les pouvoirs publics.

Ressortent aussi **les capacités d'adaptations différentielles des commerces quant aux bouleversements induits par la mise en œuvre des zones piétonnes**. Si elles sont déjà connues au niveau de l'évolution du tissu commercial lui-même, l'enjeu logistique renforce sans doute ces tendances.

De l'analyse des « solutions logistiques innovantes » et de leur confrontation aux attentes des commerçants apparait la méconnaissance, des pouvoirs publics, mais aussi du monde de la recherche vis-à-vis de l'organisation logistique et des réalités économiques des commerçants.

En ressort la nécessité d'une recherche scientifique et d'une action publique pragmatiques, identifiant les gagnants et perdants et les rapports de forces induits par les politiques ou propositions de solutions développées.

Conclusions: au-delà de l'enquête, quelles pistes de réflexions?

L'exemple du Centre de distribution urbain

Le principe du CDU (centre de distribution urbain)

